

## DÉCLARATION DES ÉLUS C.G.T EN SÉANCE PLÉNIÈRE DU 28 JUIN 2021

Nous sommes amenés ce matin à présenter et à soumettre au vote des élus le bilan des comptes du CSE arrêtés au 31/12/2020. Ces comptes sont certifiés par le commissaire aux comptes et ont été analysés de manière complémentaire le vendredi 25 juin à l'occasion de la commission de contrôle financier, **avec la présence de la seule CGC, la CFDT ne s'étant pas présentée.**

Cette année particulière laisse apparaître une subvention globale en baisse de plus de **200 000 euros** par rapport à 2019, l'équivalent du budget CULTURE, LOISIRS et TOURISME réunis. La constitution d'une réserve de trésorerie, pourtant maintes fois critiquée, réalisée par la gestion prudente des élus CGT du CSE depuis des années, **nous permet de passer le cap de cette étrange année 2020.**

La baisse du budget global versé par la direction est causée par un cumul de facteurs : une politique salariale au rabais, la non-embauche, les nombreuses mutations, les départs en retraites (**- 68 salariés en 2020**) et le COVID.

Malgré une crise sanitaire sans précédent, l'activité ne s'est pas arrêtée et ce bilan laisse donc apparaître que le CSE a permis, entre autres, cette année :

- À 1072 salariés et ayant droits de bénéficier d'une aide pour partir en vacances,
- À 337 enfants de participer aux colonies, aux mercredis découverte, au sport de proximité, etc,
- À plus de 300 salariés de pratiquer du sport avec l'U.S.M.D, l'A.V.M.D.A, l'U.S.A.D,

L'année 2020 aura également été marquée, après un an de mandature, par la réalisation d'une promesse de campagne des élus CGT : le lancement du nouveau site internet avec la possibilité maintenant d'une inscription en ligne sur une partie des activités proposées par le CSE.

Depuis 70 ans à Argenteuil, les élus CGT agissent pour adapter sans cesse le Comité d'entreprise, devenu CSE, à l'évolution des besoins et des aspirations des salariés et de leurs familles. Sans jamais perdre de vue les valeurs que les élus gérant votre CSE ont toujours eu à cœur : l'équité et la justice.

Le bilan 2020 présenté aujourd'hui fait apparaître un exercice excédentaire de **75 000 Euros**. Pour les élus CGT du CSE, cet excédent imprévu doit revenir aux salariés plutôt que d'être thésaurisé.

C'est pourquoi nous réfléchissons à partager cet excédent au travers d'une distribution de chèque-cadeau.

Nous souhaitons toutefois rappeler **que cette distribution ne peut être qu'exceptionnelle.**

**La politique salariale de la direction, les négociations salariales au rabais,** avec des accords annuels scandaleux paraphés par des syndicats cadres plus soucieux de leurs intérêts que du nôtre, et **l'absence d'embauches,** ne nous permettront pas de renouveler cette distribution de chèques sans que cela remette en cause les activités de votre CSE.

Nous ne tomberons donc pas dans une éventuelle surenchère, et ne recherchons pas à faire du clientélisme comme d'autres trop souvent au moment des élections professionnelles : la gestion du CSE, directement liée à la stratégie sociale de la direction, nous oblige à beaucoup de prudence budgétaire.

**Le CSE n'a pas vocation à se substituer à la responsabilité de la direction générale** qui ne fait que tirer vers le bas le social et l'emploi. C'est vers elle **qu'ensemble nous devons nous retourner pour exiger** plus de salaire pour répondre à nos aspirations du quotidien.

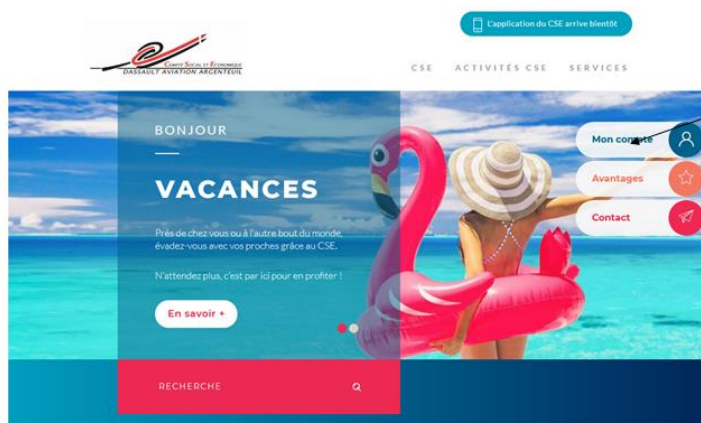
**Si c'est un juste retour que le CSE** fasse profiter tout le monde du fruit de cet excédent, ce serait aussi **un juste retour que la direction générale** sorte de son enveloppe des réponses que chacun est en droit d'attendre ! D'autant plus que les prévisions financières et de commandes montrent que oui, comme disaient nos anciens, **DASSAULT PEUT ET DOIT PAYER !!!**

Voilà l'essentiel des remarques et commentaires que nous souhaitons faire avant l'adoption de ces comptes 2020.



**Découvrez votre nouveau site!**

**<https://www.cse-dassault-argenteuil.com>**



Je crée mon compte

